



- Périmètre de centralité
- Secteur bâti à protéger
- Secteur comportant des Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP)
- Emplacement réservé
- Espace boisé classé à conserver (L.113-1)
- Bâtiment susceptible de changer de destination
- Zones humides (L.151.23)
- Zone inondable
- Cours d'eau à protéger
- Haie à protéger
- PDIPR
- Petit patrimoine à conserver (L.151-11 2°)
- Périimètre archéologique

Liste des emplacements réservés		
N°	Désignation	Surface (m²) Bénéficiaire
1	Cheminement piétonnier	375 Commune
2	Extension du cimetière	4 100,00 Commune

DEPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE
 Commune de
BAULON
 PLAN LOCAL D'URBANISME
DOSSIER D'APPROBATION
 Pièce n°6.0
PLAN DE ZONAGE

échelle 1/ 11 000

	Prescription	Arrêt	Approbation
élaboration du PLU	02.05.2019	02.05.2019	10.01.2020